

Commune Info

Chanteix

Janvier 2023



03

LE MOT DU
MAIRE

04

L'ÉQUIPE
MUNICIPALE

06

TRAVAUX

10

FINANCES
ET BUDGET

11

CHANTIERS
PARTICIPATIFS

13

VIE
MUNICIPALE

16

VIE LOCALE

21

CÉRÉMONIES

23

FÊTES ET
ANIMATIONS

26

VIE SCOLAIRE

27

EXPRESSION DES
ASSOCIATIONS

35

ÉTAT CIVIL
BIEN VIVRE
ENSEMBLE

37

ACTEURS
ÉCONOMIQUES

Rédaction/conception* :

Carla AFONSO DA CRUZ, Christophe BOURDET, Céline DUMAS, Chrystèle GAMBARINI,
Marcel GUINDRE, Evelyne LAVENU, Jean MOUZAT, Françoise SERRE, Catherine VIDAL et les
associations

Remerciements aux associations

Crédit photos* : Carla AFONSO DA CRUZ, Céline DUMAS, Catherine VIDAL, les associations

*par ordre alphabétique





Madame, Monsieur,

Voici revenu le moment de l'année nouvelle, le moment où chacun d'entre nous essaie de s'accorder quelques jours de répit afin de couper un peu avec cette vie trépidante qui fait notre quotidien. La famille rassemblée, est, à n'en pas douter, le dernier rempart contre toutes ces formes d'agression et de peur qui nous sont distillées à longueur de journée.

Il serait irresponsable de penser que nous vivons dans le meilleur des mondes sans se soucier de la guerre qui meurtrit et décime des peuples de l'Europe de l'est, de la famine qui sévit sur tous les continents et même chez nous, les restos du cœur ne désemplissent pas, certains ne peuvent plus se loger et se chauffer.

Oui, la misère gagne du terrain alors qu'il existe des solutions que la France a la capacité de mettre en place comme elle avait su le faire au sortir du chaos de l'après-guerre.

J'invite chacun à imaginer une redistribution plus équitable du fruit du travail et du génie des citoyens que nous sommes... eh oui ! ça changerait tout mais nous n'en sommes pas là !

L'année qui s'achève a été un peu compliquée avec la crise sanitaire qui joue les prolongations, les élections présidentielles et législatives qui ont mobilisé beaucoup d'énergie, une dynamique associative encore altérée par tant d'inactivité forcée et malgré tout, il faut avancer et faire vivre la collectivité.

Je veux ici remercier le Conseil Municipal qui a pris des décisions importantes et lancé des investissements indispensables à la rénovation énergétique du bâtiment école ou encore des logements de l'ancienne poste. Vous verrez dans le détail le montant des dépenses qui ont été accompagnées par l'état et le département dans le cadre du plan de relance.

Pour l'année en cours, il est déjà prévu une ligne d'investissement importante qui ciblera deux projets tous deux indispensables au « vivre ensemble » qu'il est tellement nécessaire de booster après une si longue période de carence :

- Un City-Stade permettant à notre jeunesse d'avoir un lieu de rencontre et d'activité dans le centre bourg ;
- Le projet « Boîte en Zinc-Maison Poumier » pour lequel il subsiste encore tant d'interrogations même si le caractère d'urgence à intervenir sur la Boîte en Zinc est la priorité absolue.

Gérer une collectivité comme notre belle commune va devenir un exercice difficile avec la nécessité de jongler sur des dotations en berne, alors que les frais liés au fonctionnement explosent et que l'argent public à soutenir les investissements se raréfie.

Je fais confiance à la sagesse de ceux qui m'accompagnent pour apporter au quotidien le meilleur à nos concitoyens et, dans le même temps, poursuivre les investissements nécessaires au bien vivre à Chanteix.

Je suis persuadé qu'il reviendra le temps des cerises, il nous faut avancer du même pas en se servant fort les coudes ! Demain sera ce que nous en ferons !

Bonne année à vous tous et à ceux qui vous sont chers.

Jean MOUZAT

L'équipe municipale

	Jean MOUZAT Maire	<i>7ème Vice-Président</i> en charge des Travaux, de la Voirie et du Patrimoine à <i>Tulle Agglo</i>	
			
Françoise SERRE 1ère Adjointe	Christophe BOURDET 2ème Adjoint	Marcel GUINDRE 3ème Adjoint	Catherine VIDAL 4ème Adjointe
Délégue titulaire au <i>Pays d'Art et d'Histoire</i> Vice-Présidente de la commission <i>Finances</i> Membre des commissions : –Affaires scolaires, sociales et centre de loisirs –Fleurissement et embellissement de la commune –Information et communication	Membre des commissions : –Agriculture, aménagement rural du territoire et sauvegarde du patrimoine –Fêtes et cérémonies –Voirie et travaux	Délégué suppléant au <i>Syndicat intercommunal d'électrification du Canton de Seilhac</i> Vice-Président de la commission <i>Voirie et travaux</i>	Déléguée suppléante à <i>Corrèze habitat</i> Vice-Présidente de la commission <i>Affaires sportives, culturelles, associatives et touristiques</i> Membre des commissions : –Agriculture, aménagement rural du territoire et sauvegarde du patrimoine –Finances –Fleurissement et embellissement de la commune –Information et communication
			
Isabelle BAUDRY Conseillère municipale	Éric LIVET Conseiller municipal	Thierry LANNES Conseiller municipal	Julien BARATAUD Conseiller municipal
Délégue titulaire au <i>Comité de jumelage de Seilhac</i> et à l' <i>Association des communes Jumelées de Nouvelle-Aquitaine</i> Vice-Présidente de la commission <i>Fêtes et cérémonies</i> Membre des commissions : –Affaires sportives, culturelles, associatives et touristiques –Finances –Fleurissement et embellissement de la commune	Délégué titulaire à <i>Corrèze habitat</i> Membre des commissions : –Agriculture, aménagement rural du territoire et sauvegarde du patrimoine –Finances –Voirie et travaux	<i>Correspondant défense</i> titulaire Vice-Président de la commission <i>Fleurissement et embellissement de la commune</i> Membre des commissions : –Affaires sportives, culturelles, associatives et touristiques –Voirie et travaux	Délégué titulaire au <i>Comité syndical SIAP du Maumont</i> Vice-Président de la commission <i>Agriculture, aménagement rural du territoire et sauvegarde du patrimoine</i> Membre de la commission <i>Affaires sportives, culturelles, associatives et touristiques</i>

		
<p>Jean-Marc SIMONEAU Conseiller municipal</p> <p>Délégué titulaire au <i>Syndicat intercommunal d'électrification du Canton de Seilhac</i></p> <p>Délégué suppléant au <i>Comité syndical SIAP du Maumont Correspondant défense</i> suppléant</p> <p>Membre des commissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Fêtes et cérémonies -Voirie et travaux 	<p>Valérie BOUCHARÉL Conseillère municipale</p> <p>Déléguée titulaire à l'<i>Instance de coordination et de l'autonomie de Seilhac</i> et Déléguée suppléante à la <i>Mission locale</i></p> <p>Vice-Présidente de la commission <i>Affaires scolaires, sociales et centre de loisirs</i></p> <p>Membre des commissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Agriculture, aménagement rural du territoire et sauvegarde du patrimoine -Fleurissement et embellissement de la commune 	<p>Evelyne LAVENU Conseillère municipale</p> <p>Déléguée suppléante à l'<i>Instance de coordination et de l'autonomie de Seilhac</i> et au <i>Pays d'Art et d'Histoire</i></p> <p>Membre de la commission <i>Information et communication</i></p>
		
<p>Carla AFONSO DA CRUZ Conseillère municipale</p> <p>Déléguée suppléante au <i>Comité de jumelage de Seilhac</i> et à l'<i>Association des communes Jumelées de Nouvelle-Aquitaine</i></p> <p>Vice-Présidente de la commission <i>Information et communication</i></p> <p>Membre des commissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Affaires scolaires, sociales et centre de loisirs -Affaires sportives, culturelles, associatives et touristiques -Fêtes et cérémonies 	<p>Jean-Pierre VERGNE Conseiller municipal</p> <p>Délégué titulaire au <i>Comité syndical SIAP du Maumont</i> et Délégué suppléant au <i>Syndicat intercommunal d'électrification du Canton de Seilhac</i></p> <p>Membre des commissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Agriculture, aménagement rural du territoire et sauvegarde du patrimoine -Fêtes et cérémonies 	<p>Jean-François POUMIER Conseiller municipal</p> <p>Délégué titulaire au <i>Syndicat intercommunal d'électrification du Canton de Seilhac</i> et à la <i>Mission locale</i> Délégué suppléant au <i>Comité syndical SIAP du Maumont</i></p> <p>Membre des commissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Affaires scolaires, sociales et centre de loisirs -Finances



TRAVAUX BÂTIMENT ÉCOLE

Une importante **rénovation énergétique du bâtiment École** a été réalisée durant cette année, avec :

- l'**isolation extérieure** sur la façade Nord et le pignon coté Est ;
- le **changement du mode de chauffage** avec l'installation d'une chaudière à granulés pour remplacer l'ancienne chaudière fioul qui datait de 1960 ;
- l'**installation d'éclairage Led** dans la cantine
- l'**isolation du grenier**





Du côté Préau :

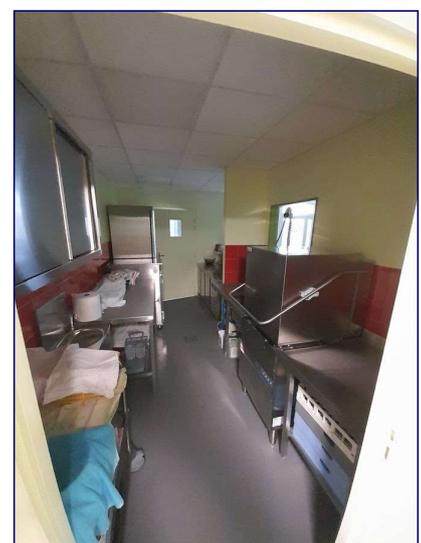
- **changement des portes d'accès** aux appartements et accès au couloir des salles de classes ;
- **isolation du mur côté classe** en panneaux composites
- **isolation du plafond du préau** en panneaux composites
- **installation d'un auvent** au-devant du préau pour le protéger des intempéries.

Rénovation de la cantine :

La rénovation complète de la cantine a été réalisée : une **salle de restauration avec un local** pour préparer et réchauffer les repas confectionnés et livrés par La Maison Jacquet. Cette nouvelle installation nous permet aussi de recevoir des repas en liaison chaude et froide.

Autres travaux École :

- **création d'une cloison** dans le couloir des classes et changement des portes d'entrée des appartements, pour une économie d'énergie et pour la sécurité incendie du bâtiment ;
- **mise aux normes de l'installation électrique.**



Pour respecter les normes, un vestiaire a été créé avec douche et toilettes. Un espace de stockage a aussi été réalisé.

Chantiers

Participatifs cantine :

Les élus donnent de leur temps pour différents chantiers participatifs tels que la restauration des bâtiments communaux. Plusieurs de ces moments ont été consacrés aux travaux Cantine





Locaux Centre de loisirs

Suite au résultat satisfaisant des tests radon, l'association a pu réintégrer les locaux dans le deuxième trimestre de l'année. De ce fait les Algecos installés provisoirement dans la cour pour pallier au manque de place, ont pu être enlevés juste avant la rentrée scolaire.

L'aménagement des extérieurs (mise en place de terre végétale, engazonnement, accès piétons/PMR et pose de clôture) sera réalisé par les agents en Régie.

Tous ces travaux ont pu être réalisés grâce au Plan de Relance mis en place par l'État qui nous octroie une importante subvention qui vient compléter d'autres aides locales (Agglo, Département et CEE).

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

Travaux rénovation énergétique bâtiment école (plan de relance) :

Coût total de la rénovation (hors MO, AMO) :

231 853,42 € TTC, soit 193 211,19 € HT

Subvention État : 39 900 €

Subvention Département : 54 000 €

Rénovation cantine

Coût : 138 594,00 € TTC, soit 115 495,00 € HT

1er Appartement bâtiment « Poste »

Coût : 18 334,94 € TTC

Subvention Conseil Départemental (acompte) : 4 012,00 €

2ème Appartement bâtiment « Poste »

Coût : 29 661,48 € TTC

Subvention Conseil Départemental (acompte) : 5 818,00 €

Installation d'un lampadaire solaire au Laca

Coût : 4 129,00 € TTC, soit 3 441,00 € HT

Participation commune : 1 720,50 € (50 % du HT) le reste pris en charge par la FDEE

Dégâts liés à la grêle : Suite aux orages de grêle qui ont touché notre commune en juillet 2021, beaucoup de bâtiments ont subi des dégâts dont nos bâtiments communaux et notre éclairage public du lotissement du Bourdet.

Coût couverture bâtiments : 8 800,00 € TTC

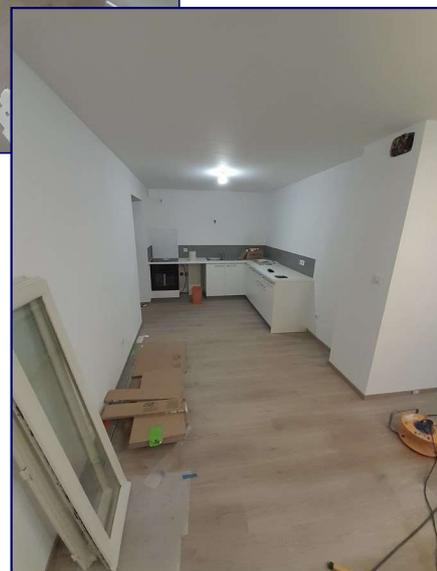
Coût remplacement 4 mâts détériorés au lotissement : 4 579,20 € TTC

Soit un total de 13 379,20 € TTC

Remboursement Assurance GROUPAMA : 8 770,80 €

Fleurissement - Bacs à fleurs

Coût : 491,29 € TTC, soit 409,40 € HT



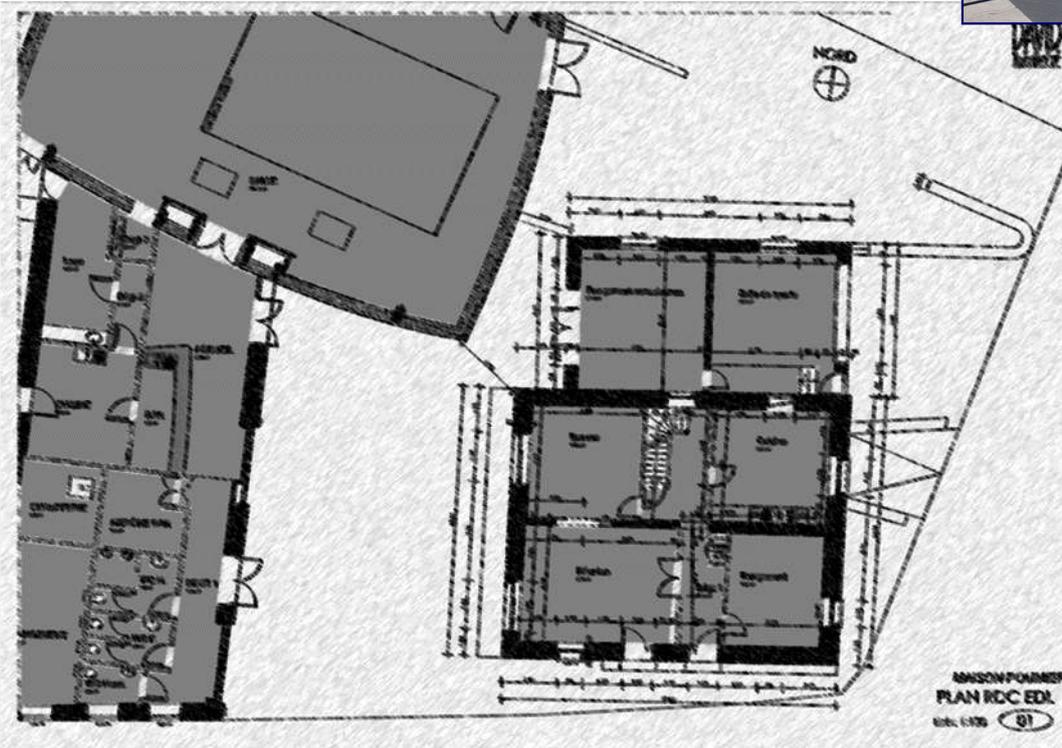


TRAVAUX EN COURS

- Fin des travaux d'un **appartement du bâtiment de l'ancienne poste**
Location de cet appartement avec deux chambres prévue début mars
Si vous êtes intéressés veuillez vous rapprocher de la Mairie.
- Suite des travaux de l'autre **appartement du bâtiment de l'ancienne poste**
(3 chambres). Rénovation assurée en Régie.

PROJETS 2023

- **Étude pour la réhabilitation de la maison Poumier et la rénovation de la boîte en zinc.**
Une consultation est ouverte aux Marchés publics de Maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la Boîte en zinc avec étude d'un chauffage collectif.



- **création d'un City-Stade ;**
- **sécurisation routière des abords de l'école** avec la mise en place de signalisation verticale et horizontale ;
- **aménagement des extérieurs du bâtiment École** côté Nord ;
- **extension éclairage public** sur le nouveau parking accès bâtiment École.



BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2022



1 188 478,49 €

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

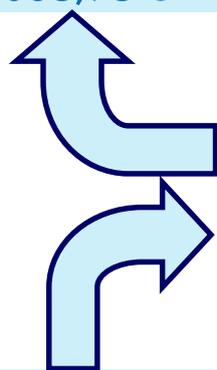
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Dotations aux provisions
- Dépenses imprévues
- Opérations d'ordre

532 658,78 €

DÉPENSES

- Solde d'exécution d'investissement reporté
- Dotations Fonds divers Réserves
- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations incorporelles hors opération
- Immobilisations en cours
- Immobilisations corporelles
- Remboursement d'emprunt
- Opération d'ordre entre section
- Dépenses imprévues

655 819,71 €



RECETTES

- Atténuation de charges
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Opérations d'ordre
- Excédent antérieur reporté

532 658,78 €

RECETTES

- Virement de la section de fonctionnement
- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement
- Produits d'emprunts et dettes
- Opération d'ordre entre section

655 819,71 €

BUDGET PRIMITIF CAISSE DES ÉCOLES 2022

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

54 882,25 €

RECETTES

54 882,25 €

Depuis plusieurs années, un certain nombre de chantiers participatifs ont été organisés à l'initiative de la municipalité afin de créer des moments d'échange conviviaux tout en permettant de restaurer et entretenir le patrimoine naturel de notre commune.

Du neuf dans la roselière du Brezou !

Au bout du sentier de découverte du marais du Brezou, l'observatoire en saules vivants donne vue sur une zone envahie par une végétation particulière : la roselière. Cette parcelle est un bien de section du lieu-dit l'Hôpital et a été restaurée par le Conservatoire d'Espaces Naturels en 2016. A cette période là, elle était peuplée de saules et d'aulnes qui colonisent le marais en l'absence de pratiques agricoles (pâturage, fauche...). Ces arbres ont été dessouchés afin de permettre à la roselière de coloniser à nouveau cette partie du marais. Les roseaux (ou phragmites de leur nom scientifique) forment maintenant une végétation dense qui présente un intérêt important pour le refuge et la nidification de nombreuses espèces d'oiseaux comme le Râle d'eau, la Rousserolle effarvate ou encore le rare Butor étoilé qui fait parfois halte dans le marais. Ces espèces menacées sont strictement liées à cette végétation particulière qui leur procure abri et nourriture abondante (les roselières sont les habitats les plus productifs en biomasse d'insectes qui existent sous nos latitudes). Mais la roselière joue également un rôle très important de station d'épuration naturelle : ce n'est pas pour rien que les roseaux sont les plantes les plus utilisées en phyto-épuration puisqu'ils ont une énorme capacité à stocker les nutriments en excès et à dépolluer les eaux de surface.

Mais pour qu'une roselière fonctionne correctement, il est important qu'elle soit régulièrement fauchée, avec un export de la matière végétale produite par les roseaux. Traditionnellement, les roseaux ainsi fauchés étaient utilisés en litière pour le bétail ou pour couvrir des toits de chaume. Mais ces usages se sont perdus depuis longtemps et plus personne n'a maintenant d'intérêt à venir faucher des roseaux...

C'est pourquoi un chantier participatif a été organisé le 12 octobre 2022 afin de faucher une partie de la roselière en face de l'observatoire. Une quinzaine de participants (dont des lycéens très motivés venus de Brive exprès pour l'occasion !) se sont relayés au cours de la journée pour couper à la faux et entasser des grosses brassées de roseaux en bordure du marais. Environ un tiers de la roselière a été fauché ce jour-là et l'objectif sera de faire la même chose sur un autre tiers chaque année, afin que les roseaux soient exportés au moins une fois tous les 3 ans et que cette végétation particulière perdure dans le temps.



Une partie de l'équipe bénévole en début de journée...



Et en fin de journée...



Le résultat du chantier vu depuis l'observatoire

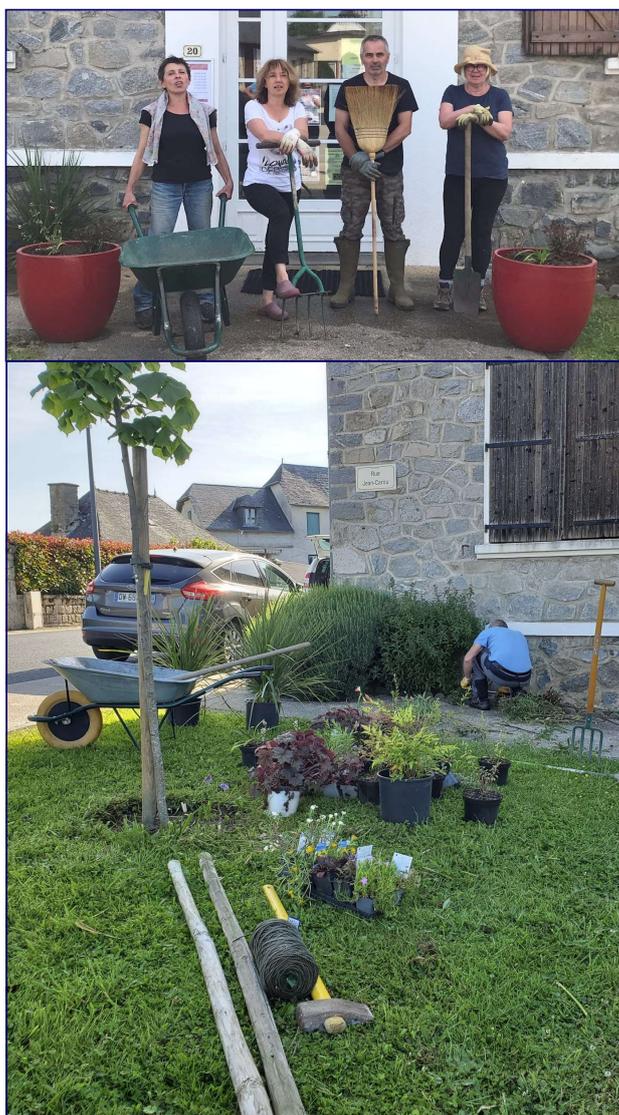
Itinéraire de promenades et randonnées

Prochain
chantier participatif
dimanche
19 février

*Le Pays vert
Chanteixois*



Fleurissement



La commission fleurissement de la municipalité de CHANTEIX a décidé d'embellir le bourg.

Pour ce faire elle a demandé l'assistance de Madame Sandra NICOLLE, Paysagiste urbaniste, Conseillère au CAUE 19 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Corrèze).

Une rencontre en mairie ainsi qu'une visite du bourg ont eu lieu courant 2021 afin d'étudier les possibilités d'aménagement et de plantations futures.

Suite à cette réunion, Madame NICOLLE a proposé un compte rendu pour la mise en valeur du bourg avec les aménagements et projets de fleurissement retenus.

MAIRIE DE CHANTEIX

Le Bourg
19330 Chanteix

Tél : 05 55 29 30 24

mairiedechanteix@wanadoo.fr



Mairie ouverte au public :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h
- les après-midis sur RDV de 14h à 17h30
- et un samedi matin sur deux de 9h à 12h

Permanences du Maire

Le Maire vous reçoit

le mardi matin de 10h à 12h et le

vendredi matin de 10h à 12h en Mairie

Tout savoir sur le recensement !

Tu vas bientôt fêter tes 16 ans ?

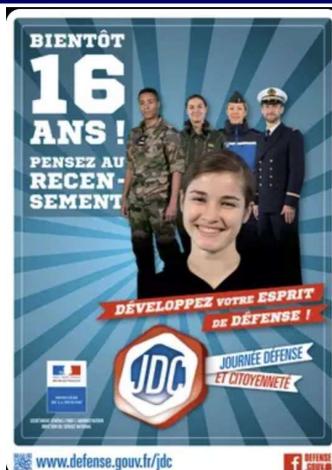
Pense au recensement !

Mais c'est quoi au juste le recensement ?

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une *attestation de recensement*. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une *attestation de situation administrative*. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Si vous êtes né Français, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de votre anniversaire.

Si vous êtes devenu Français entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.



NUMÉROS UTILES :

École : 05 55 29 40 91

Centre de loisirs : 05 55 29 44 65

La Boîte en Zinc : 05 55 29 01 99

Données INSEE

Population légale au 01/01/2020 en vigueur à compter du 01/01/2022 :



Population municipale : 629

(Population ayant sa résidence habituelle sur Chanteix)

Population comptée à part : 13

(Personnes étudiant ou ayant une résidence familiale ou secondaire sur la commune)

Population totale : 642

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques



Deux espaces France Services sont à votre disposition, à Perpezac-le-Noir et à Seilhac. Deux agents formés vous accompagnent dans vos démarches administratives en ligne en matière de santé, emploi, retraite, impôts, permis de conduire, carte grise.

L'Équipe France Services de Seilhac peut aider pour les demandes de :

- chèques énergie exceptionnel 2022 "opération fioul" (envoi demande avant le 31/03/2023),
- chèque énergie exceptionnel 2022 "opération bois" (envoi demande avant le 30/04/2023)
- et les demandes d'indemnité carburant 2023 pour les travailleurs aux revenus les plus modestes.

Cet espace sera prochainement équipé d'un dispositif de recueil pour la délivrance des titres d'identité passeport et CNI.

Équipe France Services

Maison France Services

4 avenue Jean Vinatier

19700 Seilhac

05 55 27 05 70

seilhac@france-services.gouv.fr



PERSONNEL COMMUNAL :



Céline DUMAS

Céline DUMAS, Secrétaire de Mairie
Titulaire temps complet



Chrystèle GAMBARINI

Chrystèle GAMBARINI, Adjoint administratif et Agence postale
Titulaire temps complet



Carole POMPIER

Carole POMPIER, ATSEM et Adjoint technique



Gilles ROBERT

Benoît LACAN

Benoît LACAN, Agent de maîtrise
Titulaire temps complet

Gilles ROBERT, Adjoint technique contractuel
Contractuel sur emploi permanent 17h hebdomadaire

L'administration, l'entretien du village et des infrastructures, l'encadrement des enfants à l'école, ne pourraient se faire sans l'investissement du personnel communal. Saluons leur engagement et leur travail au service de la collectivité.

"Au revoir et Merci Maryline !"

Depuis dix ans, Maryline GRASSINEAU a sillonné notre commune et a livré les courriers aux Chanteixois et Chanteixiennes avec son formidable dynamisme et sa bonne humeur.

Très présente et attentionnée envers chacun, elle a su se rapprocher et maintenir les liens qui nous ont tant manqué dans ces moments les plus difficiles de la crise sanitaire.

Nous saluons bien Maryline et lui souhaitons de profiter d'une retraite méritée, active à n'en pas douter.

Merci à elle, Merci pour sa gentillesse.



Le Conseil Municipal a décidé de vendre les anciens pupitres en bois de l'école. Il en reste quelques uns. Le prix a été fixé à **30 euros**. Si vous êtes intéressés, veuillez contacter le secrétariat de mairie au **05 55 29 30 24**.



Afin de mettre à jour les fichiers communaux de l'ancien cimetière, nous aurions besoin d'informations sur certaines sépultures.

Si vous avez des données sur les sépultures matérialisées par le panneau ci-dessous, nous vous remercions d'avance de prendre contact avec la Mairie de Chanteix - Chrystèle au 05 55 27 95 81.



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Agence Postale Communale
Ouverte du lundi au samedi
de 9h à 12h / 05 55 93 09 47



Bienvenue
dans votre
Agence Postale
Ici vous pouvez

- Acheter**
 - des timbres
 - des enveloppes Prêt-à-Poster
 - des emballages pour vos colis
 - des services de réexpédition ou de garde du courrier
- Déposer**
 - vos lettres et colis
- Retirer**
 - vos lettres recommandées
 - vos colis
- Effectuer**
 - des opérations financières de dépannage* (remise de chèques, transmission de versement d'espèces, demande d'avis de paiement de mandat cash)

* Sous réserve de disponibilités. Chèques et chèques de banque. Montants limités.

Vous avez des questions concernant la gamme des produits et services de La Poste ?
Nous sommes à votre disposition pour vous renseigner.

LA POSTE

TARIFS COMMUNAUX

Cantine : 2,60 € (enfants), 6,50 € (enseignants/éducateurs)
Concession Cimetière : Concession traditionnelle : 320 €,
 Demie-concession : 160 €, Columbarium : 800 €

La Boîte en zinc :

	Particuliers résidant dans la commune	Particuliers résidant hors commune
Salle avec mobilier	155 €	260 €
Salle Mobilier et cuisine	200 €	290 €
Salle complète avec vaisselle	220 €	320 €

* 30 € pour le chauffage - Période du 01/10 au 15/05
 * caution de 200 € à la réservation
 + attestation responsabilité civile



Visitez le site Internet de la Mairie :
www.chanteix.fr

Vous y trouverez toutes les informations relatives à la vie de la commune, les actualités, les événements, mais aussi les liens vers les associations, les commerces et artisans, l'école, le centre de loisirs, la Mairie...

Les actualités sont mises à jour de façon hebdomadaire.

Vous pouvez également accéder à toutes les démarches en ligne, télécharger les documents et formulaires d'état civil, d'urbanisme... contacter la Mairie en dehors des heures d'ouverture au public.

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est un dispositif lancé par Tulle Agglo, d'aides et d'accompagnement des propriétaires pour rénover et améliorer leur habitat.

Vous pouvez bénéficier d'aides financières cumulables et d'un accompagnement gratuit pour :

- le montage des dossiers
- des conseils
- de l'ingénierie

Pour en savoir plus : aides-habitat.agglo-tulle.fr

LE RELAIS Conteneur à vêtements
nous avons raison de croire en l'Homme

Un conteneur à vêtements est installé sur la place de la Mairie.

MOBILISATION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

DES PROFESSIONNELS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS

TOUS MOBILISÉS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

#NeRienLaisserPasser

Victime ou témoin de violences faites aux femmes ?

ARRÊTONS LES VIOLENCES 3919

Pour un conseil, une orientation :

39 19

- > Plateforme de signalement en ligne 24h/24, 7j/7
- ✓ <https://www.service-public.fr/cmi>
- ✓ stop-violences-femmes.gouv.fr
(efface trace de passage)

PRÉFET DE LA CORRÈZE
 Liberté
 Égalité
 Fraternité

Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

PLU
Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal va très prochainement délibérer afin de proposer aux œuvres de l'État et aux membres associés une révision simplifiée de notre PLU.

Là où le règlement est très pénalisant (aménagement qui tombent sous le coup du bon sens mais aussi changements de destination des bâtiments et surfaces) quelques modifications pourraient être apportées.

En aucun cas il ne s'agira de modifier le zonage en place qui ne sera revu que lors d'une révision générale.



LE SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT VOUS ACCUEILLE :

Du lundi au jeudi de 9H à 12H et de 14H à 18H
Et le vendredi de 9H à 12H

POUR JOINDRE :

Le service administratif du syndicat : 05 55 29 45 10 aux heures d'ouvertures

Par mail : eau.maumont@orange.fr

Le service technique du syndicat pour les urgences : 06 80 36 83 24

POUR CONSULTER LE SITE : www.syndicat-eau-maumont.com

ATTENTION NOUVELLE ADRESSE POSTALE du SYNDICAT :
201 Rue des Sources 19330 FAVARS

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Les relevés des compteurs d'eau ont lieu une fois par an fin septembre en principe sur la commune de Chanteix. Toutes les facilités doivent être accordées à l'agent pour effectuer la relève de votre compteur. Il est important de laisser votre coffret accessible (éviter de le couvrir avec des objets ou de l'enterrer, enlever toute végétation envahissante...).

Il faut penser à :

- **entretenir son regard compteur** afin d'en faciliter son accès (éviter de le couvrir avec des objets ou de l'enterrer, enlever toute végétation envahissante...)
- **vérifier de temps en temps son compteur** pour voir s'il n'y a pas de fuites.
- **protéger son compteur contre le gel avec des plaques de polystyrène ou des matériaux rigides similaires** car, en cas de gel, son remplacement vous sera facturé.

LA FACTURE D'EAU ANNUELLE

NOUVEAUTE : les éditions, les mises sous plis et les envois des factures d'eau et des infos eau annuelles sont effectués par le centre d'encaissement des finances publiques de LILLE.

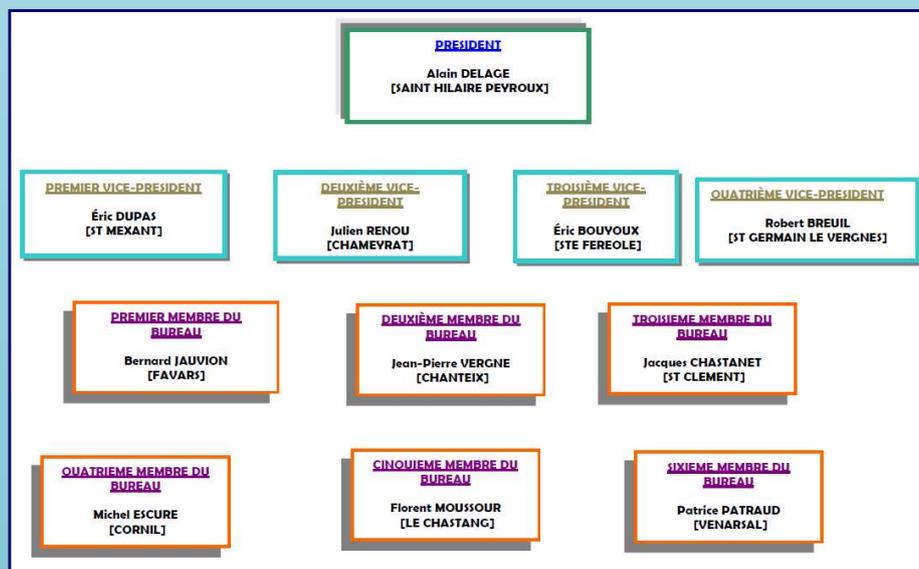
Acquittement de votre facture d'eau annuelle en deux paiements :

- Une première facture est transmise au mois de janvier correspondant à votre abonnement annuel pour l'accès au réseau d'eau potable.
- Si vous avez consommé, une deuxième facture sera transmise au mois d'avril. Celle-ci correspondra à votre consommation d'eau et aux redevances correspondantes : redevance pour prélèvement et redevance pour pollution domestique.

Cette consommation d'eau est scindée en 2 périodes : consommation relative à l'année N-1 et consommation relative à l'année N avec application du tarif du mètre cube correspondant

- Les modalités de paiement de votre facture d'eau sont listées au verso de votre facture.

LE BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT



LES DELEGUES DE LA COMMUNE DE CHANTEIX AU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

- Mr VERGNE J.-Pierre (délégué titulaire)
- Mr BARATAUD Julien (délégué titulaire)
- Mr POUMIER J.-François (délégué suppléant)
- Mr SIMONEAU J.-Marc (délégué suppléant)

Signature de la convention de jumelage



Le 25 mars a eu lieu la signature de la Convention de la commune de Chanteix avec l'association de « Jumelage : Seilhac Monédières - Hilpoltstein ».

Cet événement s'est déroulé en présence de membres du Comité de jumelage et d'un groupe d'Allemands venus passer quelques jours avec leurs amis Français depuis plus de 20 ans déjà.

En effet, le jumelage de la commune de Chanteix, avec la commune de Hilpoltstein en Allemagne a été décidé suivant la charte de jumelage signée le 16 juillet 2000.

Il exprime la volonté de la commune de Chanteix et de la commune de Hilpoltstein en Allemagne de rapprocher leurs habitants en vue de développer des relations privilégiées entre les habitants et des échanges d'ordre culturel, social, économique, touristique, sportif ou scolaire pour contribuer à une meilleure connaissance réciproque, au développement durable, solidaire et au renforcement de la paix dans le monde.

D'une manière générale, ce jumelage a également pour objet la diffusion d'informations sur la construction européenne.

Le Maire de Chanteix, Jean MOUZAT, les élus en charge du jumelage, Isabelle BAUDRY (Titulaire) et Carla AFONSO (Suppléante) ainsi que Jean-Marie TRONCHE, Président du jumelage, ont rappelé l'importance de cette convention et de la relation qui unit nos deux pays.

Un apéritif dinatoire, préparé par le traiteur « La Maison Jacquet » de Chanteix, a été très apprécié de l'assemblée.

Un réseau de solidarité : les Voisineurs

Il existe sur votre territoire un réseau de bénévoles Voisineurs. Dispositif porté par l'Instance de Coordination pour l'Autonomie et Familles Rurales avec le partenariat du Conseil Départemental, de la MSA, de la CARSAT, c'est l'Instance de Coordination à l'Autonomie sur le terrain qui permet ces mises en relation.

Un Voisineur est un bénévole qui a envie d'être utile en rendant visite à des personnes isolées et qui compte sur le lien social pour bien vieillir. Une personne ouverte d'esprit, à l'écoute et qui respecte les différences. Voisiner : C'est rendre visite à des personnes isolées (géographiquement, socialement, loin de leur famille...) pour discuter, lire le journal, passer un moment convivial. La durée des visites est variable selon la disponibilité du bénévole (les conditions de visites sont vues avec le bénévole et la personne visitée).

Les objectifs sont la lutte contre l'isolement, le développement des rencontres intergénérationnelles et la prévention des risques liés au vieillissement.

Voisiner c'est SURTOUT faire partie d'un réseau.

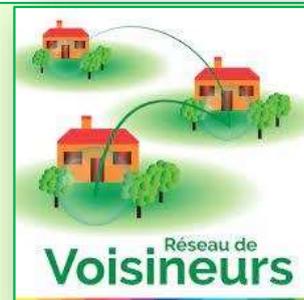
Sur la Corrèze, 2 dispositifs existent : le réseau 'Voisineur' et le réseau 'Bavard'âge'. Il s'agit du même dispositif, la différence étant dans le porteur du projet : Voisineur : Familles Rurales porte l'action, Bavard'âge : la MSA.

Ce dispositif est mis en place sur 9 communes du territoire : Beaumont, Chamboulive, Chanteix, Lagraulière, Pierrefitte, Saint Clément, Saint-Jal, Saint-Salvador et Seilhac.

Actuellement, le réseau compte 10 bénévoles qui rendent visite à 14 personnes.

Pour tout renseignement : Si vous souhaitez bénéficier d'une visite ou devenir bénévole contacter :

- Instance de Coordination à l'Autonomie de Seilhac au 05 55 27 07 41- ica.seilhac@orange.fr
- Familles Rurales au 05 55 26 86 49 – contact@famillesrurales-correze.fr





Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les emballages vont dans le bac jaune !

À partir du 1^{er} janvier 2023, **trions tous les emballages!**

CITEO Syttom19

Madame, Monsieur,

Le recyclage est plus que jamais un enjeu majeur pour la planète et chacun d'entre nous peut y contribuer, de manière très concrète, grâce au tri des déchets.

Bien trier ses déchets, c'est mieux recycler et donc participer activement à la protection de notre environnement. Grâce aux efforts conjugués des collectivités et des acteurs du tri, de la collecte et du recyclage, il est désormais possible d'augmenter ce volume de déchets triés.

À partir du 1^{er} janvier 2023, le geste de tri est simplifié pour vous : **tous les emballages se trient et peuvent désormais être déposés dans le bac de tri jaune.**

Vous trouverez dans ce courrier votre nouveau **Mémotri**, un document indispensable à conserver pour adopter les bons réflexes.

Cette extension des consignes de tri sur notre territoire est une nouvelle étape importante dans notre politique environnementale pour répondre aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Je sais pouvoir compter sur votre implication et sur votre conscience citoyenne et écologique dans cette démarche collective et je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

F. Soulier
Frédéric SOULIER
Président du Syttom19

**C'est un emballage ?
Bac jaune!**

Qu'il soit en plastique, en papier, en carton, en métal, il va dans le bac de tri ou la colonne jaune !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le SYTTOM 19 a mis en place l'extension des consignes de tri sur tout le territoire corrézien. Le geste de tri est donc simplifié pour vous, tous les emballages se trient et doivent désormais être déposés dans le bac de tri jaune.

Depuis des années, Tulle Agglo s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. Si les efforts ont offert jusque-là des résultats encourageants, Tulle Agglo a décidé, avec le SYTTOM 19, Syndicat de Transport et Traitement des Ordures Ménagères de la Corrèze, d'aller plus loin. Les consignes de tri sont donc simplifiées pour trier plus et augmenter ainsi les performances de recyclage sur le territoire.

Concrètement, depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les emballages ont leur place dans le bac de tri jaune. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient y être déposés aux côtés des emballages en métal, en papier, en carton et en verre.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, il est possible de déposer dans le bac jaune les emballages en métal, en papier en carton, les briques alimentaires, et tous les emballages en plastique sans exception.

Plus de simplicité dans les règles de tri, c'est moins d'hésitations !

Le Syttom 19
en quelques mots

Le Syndicat de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de la Corrèze (SYTTOM 19) s'étend sur 357 communes réparties sur quatre départements.

290 000 habitants bénéficient des services du syndicat pour le traitement des produits de collecte sélective et ordures ménagères résiduelles.

9 centres de transfert

2 unités de valorisation énergétique (Saint-Pantaleon-de-Larche et Rosiers-d'Egletons)

Legende
— Contour de la Corrèze
— Unité de Valorisation Énergétique (UVE)
— Centre de tri
— Centre de transfert



Pour les habitants, le bénéfice sera immédiat avec un geste de tri quotidien facilité qui deviendra, nous le souhaitons, systématique. Pour l'agglo, une poubelle d'ordures ménagères allégée (et donc moins d'incinération), moins d'erreurs dans le bac jaune, moins de refus en centre de tri et donc un meilleur taux de recyclage à l'échelle du territoire.

Vous recevrez prochainement un courrier d'information accompagné d'un mémo tri pour vous accompagner dans ces nouvelles habitudes de tri. Une affiche de sensibilisation sera également déployée sur tout le territoire, et une nouvelle signalétique sera apposée sur tous les bacs de tri de Tulle Agglo.

Extension des consignes de tri : les 3 règles à retenir

1. C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le bac de tri !
2. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
3. Déposez vos emballages en vrac (pas dans des sacs) dans le conteneur ou la colonne jaune.

mémotri

À trier

Nouveau, tous vos emballages se trient !

Tous les emballages en plastique

Bouteilles, flacons, pots, barquettes, sachets, films plastique, tubes...

Tous les emballages en papier et carton

Briques alimentaires, cartonnettes, boîtes, sacs en papier...

Tous les emballages en métal

Bouchons, couvercles, capsules médicaments, boîtes de conserve, barquettes alu...

Tout le verre

Bouteilles, pots et bocaux bien vidés. Les bouchons et couvercles sont à déposer dans le bac jaune.

À trier

Tous les papiers

Tous les papiers : journaux, livres, magazines, prospectus, catalogues, cahiers, enveloppes, impressions...

À trier

Tout le verre

Bouteilles, pots et bocaux bien vidés. Les bouchons et couvercles sont à déposer dans le bac jaune.

À jeter

Dans le bac gris, marron ou vert

En sac fermé : ordures ménagères, produits d'hygiène (mouchoirs, couches, protections hygiéniques, lingettes...), vaisselle cassée, éponges, petits objets en plastique...

À la déchetterie

Près de chez vous, une déchetterie vous accueille pour déposer vos encombrants, grands cartons, équipements électroniques et électriques, jouets, déchets verts, gravats, bois, textile, huile alimentaire, batteries...

Informations complémentaires

syttom19.fr
syttom19@syttom19.fr
05 55 22 61 30

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Guide du tri

Tulle agglo, rue Sylvain Combes 19000 TULLE — Service Collecte et Valorisation des déchets
Tél. 05 55 20 75 00 tulleagglo@tulleagglo.fr / www.agglo-tulle.fr

PLATEFORMES DE TRI SÉLECTIF

Déplacement des containers du cimetière

Les containers à verres, papiers et emballages initialement situés devant le cimetière ont été transférés Route du Pont noir, en direction de Lagraulière, au fond du pré, derrière la Boîte en Zinc.

Une deuxième plateforme de tri se situe au Lieu-dit « les Trois Fonds ».



La collecte des ordures ménagères a lieu tous les mardis matin même les jours fériés

PLATEFORME DE COMPOSTAGE

« Les bois noirs » St Mexant

05 55 29 48 93

Ouverte toute l'année :

=> du lundi au vendredi, de 14h à 18h

Et du 1er avril au 31 octobre :

=> le samedi de 9h à 12h, et de 14h à 18h

Elle reçoit tous les déchets verts.

Des bennes à encombrants sont accessibles toute l'année aux horaires d'ouverture.

Collecte pour la population Ukrainienne : MERCI !

Vous avez été nombreux à venir déposer le 9 mars des produits d'hygiène, du linge de lit, des sacs de couchage, des produits pour bébé, des lampes torches, des médicaments à l'occasion de la collecte pour la population Ukrainienne.

Les Chanteixoises et Chanteixois se sont vite mobilisés face à ce drame humain qui se joue à quelques milliers de kilomètres.

La grande quantité de dons a été livrée à la Protection Civile de Brive qui s'est chargé de la logistique.

Les vêtements n'ont finalement pas été acceptés et ont été donnés à La Croix Rouge de Tulle.

Encore Merci pour votre générosité !

**SOLIDARITÉ
UKRAINE**



**LES RESTOS DU CŒUR DE TULLE (19)
RECHERCHENT DES BÉNÉVOLES.
POUR REJOINDRE L'ÉQUIPE, CONTACTEZ-LES !**

TÉLÉPHONE : 05 19 07 22 91

E-MAIL : ad19.tulle@restosducoeur.org

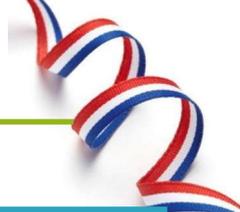
on compte sur vous. 



Colis repas distribués aux habitants de 70 ans et plus

Les élus ont eu le plaisir de distribuer aux administrés de 70 ans et plus des colis repas offerts par la Mairie et confectionnés par La Maison Jacquet le samedi 17 décembre 2022





19 mars - Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Partout en France, le samedi 19 mars 2022, souvenir et hommage ont été rendus aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le message national de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants a été prononcé rappelant qu'il y a 60 ans, après un long processus et de difficiles négociations, dans un contexte d'exacerbation des violences, des accords étaient signés entre les représentants du Gouvernement de la République française et ceux du Gouvernement provisoire de la République algérienne.

Une gerbe a été déposée sur le Monument aux morts.



Commémoration de la victoire de 1945

"La guerre a eu lieu. Si tragique et terrifiante (...) La guerre a lieu. Si proche et dramatique."

Ainsi commence le message de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, message lu par le maire de Chanteix Jean MOUZAT, avant celui des anciens combattants, lu par Claude BOUILLAGUET. Cette commémoration du 77^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe est cette année empreinte d'une "singularité toute particulière", accompagnée des "douloureux échos du temps".

Le message souligne la "fragilité de la paix" et rappelle à tous que "la mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon."

Minute de silence, Marseillaise, Chant des partisans écoutés par une assistance nombreuse ont précédé le pot de l'amitié servi dans la salle du conseil.

Une gerbe a été déposée sur le Monument aux Morts par les enfants de l'école.





La Journée Nationale de la Résistance célébrée ce jeudi 27 mai 2022 pour ne pas oublier...

Chaque 27 mai, depuis 8 ans, nous célébrons la Journée Nationale de la Résistance, date à laquelle Jean Moulin réunit le 27 mai 1943 le Conseil National de la Résistance, organisme qui allait permettre de coordonner et diriger les mouvements de la résistance intérieure française durant la Seconde Guerre mondiale.

Ce 27 mai 2022, les communes de Favars, Saint-Mexant et Chanteix ont célébré cette journée.

Les Maires respectifs des trois communes, ainsi que le Comité Intercommunal de l'ANACR ont invité les habitants présents à se rendre sur divers lieux de mémoire, qui rappellent à chacun les valeurs de la Résistance.

La célébration a débuté Square du 27 mai 1943 à Favars, s'est poursuivie à Saint-Mexant pour se terminer à la Stèle de Moulzat à Chanteix.

Maires et élus des communes avoisinantes étaient présents à cette cérémonie.

Madame Odile DELAUNAY a rendu hommage au courage de certains résistants : Robert VALERY, Jérôme TAURISSON, Louis BARRA et d'autres anonymes, venus d'ici ou d'ailleurs.

Jean MOUZAT, Maire de Chanteix, a rappelé la riche histoire du Maquis avant de lancer le Chant des Partisans et de laisser vibrer le son de la trompette pour l'hommage aux morts.

Deux jeunes, dont le petit-fils d'Antoine MEYNARD, résistant chanteixois de La Borie, ont déposé un géranium devant la stèle, pour fleurir le carré de la Mémoire de ce lieu symbolique.

C'est sur "La Marseillaise" que s'est terminée cette célébration devant la stèle, puis l'assemblée s'est rendue dans le bourg de Chanteix pour un pot amical, suivi d'une projection autour de la Résistance, suivi d'un frugal repas.

11 novembre

Comme chaque année, les Chanteixois et Chanteixois se sont retrouvés autour du Monument pour commémorer cette date.

Dans l'assistance, les enfants étaient nombreux et attentifs aux textes lus (message de l'UFAC et du Ministre des Armées).

La cérémonie s'est clôturée par un pot de l'Amitié.



Fête nationale du 14 juillet

C'est sous le soleil que la journée du 14 juillet 2022 a été commémorée sur la place du village. Entouré d'élus et de représentants d'associations, le Maire a rendu hommage au courage d'hommes et de femmes qui ont défendu leurs idées, dans la solidarité et l'unité, il y a plus de 200 ans.

Une gerbe aux couleurs de la République a été déposée sur le Monument aux morts. Une minute de silence a suivi l'allocution. Le traditionnel repas du 14 juillet n'a pas été renouvelé par la municipalité cette année, la distribution des colis repas de Noël ayant remporté un vif succès en décembre dernier.



Célébration de la Paix à Chanteix

Comme chaque année, la « Journée internationale de la Paix » a été célébrée.

Le 30 septembre, les enfants de l'école étaient de nouveau au rendez-vous. Ils ont présenté leur travail sur la paix devant l'arbre de la paix (Gingkobiloba) encadrés par leurs enseignantes et en présence d'élus et de responsables d'associations.



OCTOBRE ROSE

Chanteix a déployé des parapluies contre le cancer du sein

Durant le mois d'octobre, le balcon de la Mairie s'est vu paré de multiples parapluies rose vif qui ont célébré Octobre rose.

En effet, il est important de sensibiliser et alerter la population sur l'importance de la détection du cancer du sein chez les femmes dont on sait qu'une sur huit peut en être atteinte au cours de sa vie.



NOVEMBER

Après les parapluies, Chanteix s'est vêtu d'une jolie moustache

Le balcon de la Mairie de Chanteix a été habillé avec une belle et touffue moustache...

Après les jolis parapluies rose vif, c'est au tour de cette moustache de faire son apparition.

Durant tout le mois de novembre, les hommes du monde entier étaient invités à se laisser pousser la moustache dans le but de sensibiliser l'opinion publique et de lever des fonds pour la recherche dans les maladies masculines telles que le cancer de la prostate.

Une décoration inédite pour célébrer le retour du printemps à Chanteix !

C'est une nouveauté qui a eu beaucoup de succès, c'est sûr ! Passants et habitants ont pris le temps de s'arrêter dans le bourg de Chanteix, paré de ses plus belles couleurs.

Les enfants de l'école et du centre de loisirs, tout comme les adultes, s'en sont donnés à cœur joie en décorant la fontaine et les arbres de la place du village pour lui donner un tout autre visage : rubans, œufs de toutes tailles, poulettes en laine, en résine, en tissu, lapins en bois, oiseaux multicolores...

Pour ce projet, les enfants ont travaillé avec beaucoup d'assiduité sous la conduite de Maréva et Frédéric, les animateurs du centre de loisirs, et des maitresses Elodie et Coralie.

Merci à tous ceux qui ont œuvré des heures durant pour ce beau résultat !

Cette décoration a vu le jour grâce aux élues de Chanteix en charge du jumelage du canton de Seilhac les Monédières avec le canton d'Hilpoltstein, Isabelle BAUDRY et Carla AFONSO.



FORUM DES ASSOCIATIONS

10 septembre 2022

15h00-18h00



La Boîte en zinc

Entrée libre

Proposé par la Commission des affaires sportives, culturelles, associatives et touristiques



2ème FORUM DES ASSOCIATIONS CHANTEIXOISES

Samedi 10 septembre après-midi à Chanteix, le 2ème forum des associations chanteixaises a eu lieu.

Ce fut l'occasion pour les associations présentes de se rencontrer, aux adhérents de se retrouver et à tous, de connaître le milieu associatif chanteixois. Ce forum annuel permet à chacun de découvrir les activités proposées par les associations et d'échanger sur les nouveaux projets et les programmes en cours et à venir...

Rendez-vous pour le prochain forum en septembre 2023.

Les contacts des associations sont disponibles dans la rubrique « Vie associative » sur le site internet de la commune de chanteix : <http://chanteix.fr/>.



A la Vallée du Brezou, quatre balades contées musicales ont eu lieu durant l'été...

organisées par l'association Tuberculture, le Pays d' Art et d'Histoire Vézère Ardoise et l'Office de Tourisme de Tulle



Journées européennes du patrimoine



Portes ouvertes et visite de l'église Saint-Michel de Chanteix à l'occasion des journées européennes du patrimoine le 18 septembre 2022



MON TERRITOIRE A DU GOUT

Le festival Mon territoire a du goût 2022, porté par Tulle Agglo depuis 2015 en partenariat avec l'Office de tourisme Tulle en Corrèze, était placé sous le signe de l'amour du Terroir avec un grand T et du partage.

Le **Dimanche 2 Octobre** à Chanteix, le mariage de deux **gastronomies locales et authentiques** a été fêté, où les spécialités landaises ont rencontré les douceurs corréziennes.

Un très grand nombre de visiteurs venus de Corrèze se sont donnés rendez-vous sur le marché de producteurs, ou bien autour des repas des Chefs, ateliers Cuisines, conférences, animations musicales et festives...

Un bon moment champêtre, gastronomique, original et convivial...



FÊTE DES SIMPLES - 40 ans

Les 24 et 25 septembre 2022 s'est tenue à Chanteix l'une des 20 Fêtes de SIMPLES organisée en France dans le cadre des 40 ans du syndicat SIMPLES (Syndicat inter-massifs pour la production et l'économie des simples).

Ce syndicat regroupe les producteurs en vente directe de plantes médicinales, appelées également « simples », et qui souscrivent à des pratiques agricole de qualité pour la préservation des ressources et de l'environnement au travers d'une marque éponyme.

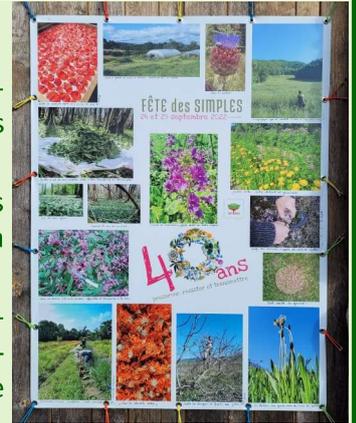
Durant ce week-end festif, ce sont 16 balades autour des plantes, 18 ateliers découverte, 4 conférences sur des sujets autour des plantes et de l'herboristerie et 1 film projeté qui ont été proposés en vue de transmettre et partager les savoirs et savoir-faire avec les quelques 1500 visiteurs et curieux qui ont participé à cet événement festif !

Un marché d'une quarantaine de producteurs-cueilleurs et d'artisans en lien avec le végétal exposaient toute la diversité des transformations de plantes médicinales : tisanes, hydrolats, huiles essentielles, alcoolatures, pestos, cosmétiques, sorbets de plantes, savons, vannerie...

En partenariat avec l'association Tuberculture, le Duo Möng s'est produit le samedi soir dans la boîte en Zinc et nous a offert un moment d'évasion au travers de leur musique aux accents exotiques et oniriques.

Un grand merci à toutes celles et ceux ayant participé et soutenu l'organisation de cette Fête des SIMPLES sans qui nous n'aurions pu concrétiser ce projet ! (Tuberculture, Commune de Chanteix, Élus en employés municipaux, Chanteix Animation, Tulle Agglo et l'Office de Tourisme, le réseau Biocoop et les nombreux bénévoles bien sûr !)

L'Association SIMPLES Limousin, regroupant les producteurs de plantes médicinales de notre territoire.



Vie scolaire

École de Chanteix

Le jeudi 1^{er} septembre, 34 enfants de la commune ont repris le chemin de l'école. La rentrée s'est faite dans la bonne humeur et enfants comme enseignantes étaient heureux de se retrouver.

Les plus petits sont toujours pris en charge par Mme DEVIDET Coralie et les plus grands par Mme SAINTE-CATHERINE Elodie.

L'année sera rythmée par différents projets comme notamment la participation à des rencontres sportives organisées par l'USEP, la mise en voix de chansons dans un projet chorale avec Tuberculture qui donnera lieu à une représentation lors de l'ouverture du Festival aux Champs, une découverte du patrimoine de la commune avec l'intervention du Pays d'Art et d'Histoire...

L'année scolaire 2022-2023 sera donc bien remplie pour les élèves !



Chanteix 2022 - 2023

Mme SAINTE-CATHERINE Elodie
Directrice de l'école



CHANT'EXPRESSIONS

L'association « Chant expressions » créée il y a une vingtaine d'années a repris ses activités chaque mardi de 14h à 16h30 au sous-sol de la Mairie.

Elle propose des cours de mosaïque, peinture sur soie, sable coloré et encadrement.

Les personnes souhaitant rejoindre le groupe seront les bienvenues et peuvent venir s'initier gratuitement durant deux séances.

Pour de plus amples informations contacter la présidente au 07 72 33 81 29.



FAMILLES RURALES VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES

Depuis plus de 70 ans, Familles Rurales agit au plus près des populations vivant en milieu rural, grâce à un maillage territorial important, et des actions au plus près des familles qui n'ont pas toutes accès à l'information.

Depuis deux ans, la Fédération Familles Rurales de la Corrèze propose des permanences « Point Conseil Budget » et « Point de Médiation Numérique ».

Par la mise en place de ces permanences mensuelles gratuites et confidentielles, Familles Rurales veut accompagner toutes les personnes souhaitant obtenir des informations et/ou des conseils sur la gestion de leur budget, mais également proposer un accompagnement aux usages du numérique,



AIIDAH

Portage de Repas
à Domicile

05 55 98 97 49

L'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des personnes Handicapées dite **AIIDAH** est présidée par Didier MAR-

SALEIX, Conseiller Départemental du canton d'Allasac.

Elle gère un service de portage de repas à domicile dont le siège social se situe 2 route de Brive à Vigeois.

Elle dessert les cantons de Seilhac Monédières (sud), Uzerche et Allasac (nord).

Les menus élaborés par une diététicienne sont confectionnés en liaison froide par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche.

Nous proposons à nos adhérents 3 formules au choix :

La formule gourmande à 10.50 € composée d'un potage, de 2 entrées, d'une viande ou poisson avec légumes, de 2 fromages ou produits lactés et d'un dessert ;

La formule plaisir à 7.90 € qui comprend une entrée, un plat (viande ou poisson avec légumes) et un dessert ;

La formule légère à 7.10 € avec 1 entrée et 1 plat (viande ou poisson accompagné d'un légume).

Une aide financière du Conseil Départemental peut être accordée dans le cadre de l'Aide personnalisée à l'Autonomie sur la base de 4€ (moins le ticket modérateur par journée alimentaire).

De plus, un nouveau dispositif d'aide à l'alimentation a été validé par le Département, applicable depuis le 1er juin dernier.

Ce dispositif, mis en place afin d'apporter un soutien prioritaire à nos aînés les plus impactés par l'augmentation du coût de la vie, permet d'octroyer une aide généralisée à l'alimentation de 1.50 €/jour pour tous les nouveaux bénéficiaires APA relevant du minimum vieillesse.

Une cotisation de 1 euro par an sera demandée pour l'association.

Vous pouvez nous joindre au 05 55 98 97 49 ou au 06 35 29 50 70 ou par mail aiida@orange.fr.

notamment pour les démarches en ligne (carte grise, impôts...), l'utilisation des outils (ordinateurs, smartphone...), ainsi que les problèmes liés à la consommation.

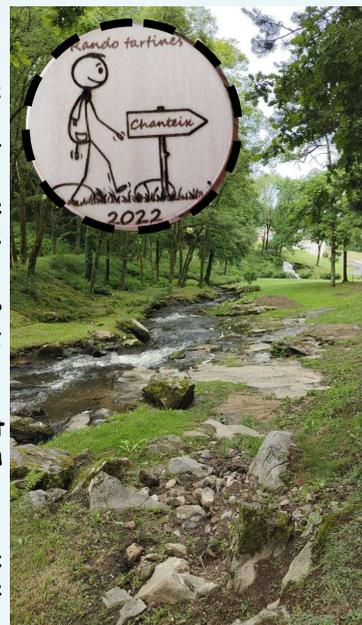
Permanences les 1^{er} vendredis de chaque mois de 9h à 12h à la Mairie de CHANTEIX. Pour venir à une permanence, prendre rendez-vous au 05 55 26 86 49 / 07 88 56 52 76 ou gmfamillesrurales19@orange.fr



Bonjour à toutes et tous,

L'APE vous présente ses meilleurs vœux pour 2023.

2022 a été une année de retrouvailles et de partage. Les enfants de l'école et l'équipe pédagogique ont réalisé de magnifiques dessins qui ont servi à customiser des gourdes et des sacs afin d'être vendus. Nous avons organisé notre première randonnée « La rando des tartines », qui a rencontré un franc succès et qui sera reconduite cette année pour la pentecôte le 29 mai 2023.



Le loto a fait son retour et nous vous remercions d'avoir répondu présent pour l'occasion. Une autre nouveauté cette année le marché de Noël et ses nombreux exposants qui ont répondu aux plaisirs de chacun.



La vente de sapins de Noël a également eu lieu et notre fête de l'école aura lieu le vendredi 23 juin 2023.

Tous ces événements permettent à l'école de financer la sortie de fin d'année en rapport avec l'un des projets pédagogiques de l'école ainsi que les transports des autres sorties scolaires.

Nous remercions tous ceux qui nous ont apporté leur aide dans chacun de ces projets qui est fondamentale quelle que soit la hauteur de votre soutien. Sans vous, nous ne pourrions pas permettre aux enseignantes de monter leurs projets et d'en faire bénéficier les enfants du village.



MERCI

2022 L'ANNÉE DU RENOUVEAU POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS LOU LOUBATOU



Après 3 ans d'attente, les nouveaux locaux de l'accueil de loisirs ont pu ouvrir leurs portes pour la période estivale.

Ce nouvel équipement est dédié spécialement aux enfants de 3 à 5 ans, et permet d'améliorer l'accueil des enfants pour cette tranche d'âges.

Durant cette année l'accueil de loisirs a connu une excellente fréquentation en retrouvant un nombre d'inscriptions d'avant Covid.

L'association tient à remercier l'ensemble du personnel pour la créativité et l'enthousiasme en proposant et accompagnant les enfants sur une multitude d'activités camping, séjours...

2 séjours ont été organisés cette année, les adolescents ont pu découvrir les joies de la haute montagne en allant pour la première fois dans les Hautes Pyrénées durant les vacances d'hiver et un séjour à Cap breton où les adolescents ont été ravis de pratiquer l'activité surf.

L'accueil de loisirs a également collaboré avec l'association Tuberculose pour embellir les abords du Festival Aux Champs. Les enfants ont réalisé des patates en céramique avec la FORGE de CHAUZU. Et avec le Pays d'Art et d'Histoire ils ont sensibilisé le public en réalisant un tableau nature phosphorescent pour la préservation des espaces naturels.

Le bureau tient à remercier tous les acteurs, les partenaires et les communes qui œuvrent pour que l'accueil de loisirs reste un maillon essentiel de ce territoire.

**Le bureau et l'équipe d'animation
vous souhaitent une belle année 2023**



Expression des associations



Le comité des fêtes de Chanteix est né en septembre 2021 à l'initiative de quelques chanteixois motivés par le souhait de réunir les habitants de Chanteix (et pas que) autour d'événements après la trop longue période "d'abstinence" due à la crise sanitaire.

La première **Fête de l'arbre** vit le jour en novembre 2021 et fut une vraie réussite, ce qui encouragea la petite équipe à renouveler cet événement cet automne 2022 avec le même succès.

Plus de trente stands étaient présents et malgré une météo assez peu encourageante, les curieux et déjà fidèles étaient au rendez-vous. Artisans locaux, pépiniéristes, artistes se sont retrouvés pour cette journée très réussie.



Fête de l'arbre

Fête de l'arbre



Soirée Années 80

Cette année 2022 vit la première édition de la "**Soirée Années 80**", le 21 mai, animée par l'orchestre "Tout'la machine à danser" dans un décor "disco".

En juin, la traditionnelle **Fête de la Saint-Jean**, qui n'avait pas repris le flambeau à Chanteix depuis de nombreuses années, est revenue avec une très belle soirée le 24 juin.



Fête de la Saint-Jean

Le Comité des fêtes s'est impliqué également dans d'autres événements de la commune, tels que le Forum **des associations** en septembre et "**Mon territoire a du goût**" en octobre.



Cours de gym Adultes

Mi-septembre, un nouveau **cours de gymnastique** a vu le jour pour vous Mesdames, mais vous aussi Messieurs. C'est dans une très bonne ambiance, les jeudis soir à la Boîte en zinc, que vous pratiquez les activités de fitness, renforcement musculaire, souplesse, cardio et aérobic grâce au dynamisme de l'Éducatrice sportive formée par la Fédération de la Gym Volontaire (renseignements auprès du Comité des fêtes).

La première **Assemblée Générale** a pu faire état d'une année très encourageante. Vous êtes nombreux à avoir rejoint le Comité, par vos adhésions et votre soutien, vos appréciations, ce dont toute l'équipe tient à vous remercier.

Un **atelier décoration de Noël** le 10 décembre a également vu le jour, mais l'année 2023 vous réserve de belles surprises encore, comme ce premier **Concert Gospel** le 28 janvier dans l'Église avec le chœur "Altichœur", et bien d'autres...

L'Équipe des bénévoles vous remercie et sera heureuse de vous accueillir quelles que soient vos disponibilités.

Merci encore de votre accueil pour tous ces petits et grands événements. A bientôt !



Société de chasse

Chers Chanteixois et Chanteixoises,

Le président Alain Simoneau, l'ensemble du bureau et les sociétaires vous souhaitent une merveilleuse année 2023.

Notre assemblée compte à ce jour 48 adhérents.

Malgré ce que l'on puisse dire de la chasse, nous sommes sur le terrain pour réguler le gibier, constater les baisses de population des animaux sauvages (passereaux). Nous ne sommes pas des dangers publics mais nous portons une arme mortelle.

La sécurité est notre premier objectif, tous les matins de battue, notre responsable rappelle les règles et les consignes à respecter rigoureusement.

Pour info (saison 2021 2022 en France 90 accidents dont 8 mortels) - Jamais les accidents ont été aussi bas mais malheureusement toujours trop élevés ; beaucoup de sports de loisirs dépassent ce taux.

Quelques chiffres des prélèvements dans notre commune :

- Saison 2020/2021 :
50 sangliers / 27 chevreuils / 30 renards
- Saison 2021/2022 :
40 sangliers / 27 chevreuils / 30 renards
- Saison 2022/2023 (non clôturée) :
20 sangliers / 7 chevreuils / 20 renards

Nos mots d'ordre : Sécurité, Courtoisie, Respect, Civisme.

Meilleurs vœux.



Club Lou Chanteix

En cette fin d'année 2022 notre club à été cruellement endeuillé par la brutale disparition de Gisèle Beytout, Pierre Ceron, et Antoinette Guarrel. Nos pensées iront toujours vers eux.

L'année 2022 encore perturbée par la pandémie qui planait au-dessus de nos têtes.

Nous avons dû modifier nos manifestations.

Le concours de pétanque, le thé dansant, 5 repas.

Quant aux sorties, elles ont malgré tout pu se dérouler dans de bonnes conditions, avec

une semaine dans le Luberon sous le soleil.

Une escapade bordelaise de 2 jours sur le bateau

(Cyrano de Bergerac) avec au retour le passage au **Cabaret L'ange bleu** pour assister à son spectacle

<<EUPHORY>>.



**En ce début d'année 2023,
LE CLUB LOU CHANTEIX vous souhaite,
UNE BONNE SANTE ET VOUS PRESENTE
SES MEILLEURS VOEUX DE BONHEUR.**



Expression des associations



Au service d'une culture pour tous, l'association Tuberculture, au travers de ses activités, occupe une place importante et reconnue dans le paysage culturel du territoire.

Sur l'année 2022, l'association, dans le cadre de nombreux partenariats, a proposé :

- concert de Sadoo et rendu final de l'atelier d'écriture de chansons avec les élèves de l'école primaire avec le soutien de l'APE

- concerts de Gilles Puyfages dans les EHPAD de Lagraulière, Seilhac et Chamboulive,

- 4 balades contées musicales dans la vallée du Brezou avec l'Office de Tourisme de Tulle et le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise,

- ateliers Art Plastique avec Christelle Wabble proposé à Lou Loubatou, pour la création d'une œuvre en céramique exposée pendant le Festival Aux Champs

- ateliers Initiation à la guitare et concert en milieu carcéral à Uzerche et Tulle.

- concert du duo Mong dans le cadre de « la Fête des Simples »

- concert Balasam en collaboration avec le Gemsel et avec la participation des enfants des centres de loisirs de Chanteix et Seilhac.

- projection du film « Les Cuisiniers de Treignac » dans le cadre du mois du doc



TUBERCULTURE

« Cultiv'Acteur, depuis 1972 »



- le Festival Aux Champs en 2022 a vu le retour de la scène gratuite à l'entrée du site. Il a posé sa grande scène dans un nouvel espace aménagé avec le plus grand soin pour un meilleur confort dans l'accueil du public et des artistes. Véritable zénith à ciel ouvert, cet endroit est un véritable plus pour le festival et son développement.



Rendez-vous et actions culturelles proposés pour 2023 ...

- le vendredi 20 janvier Diner / Concert avec le groupe Gravat

- le mercredi 5 avril Après midi Concert

- « ON DIT CAP'DE... » Nouvelle déclinaison du projet sur le thème du chant choral.

Cette version sera un peu plus inclusive et multi générationnelle, elle rassemblera des résidents des centres médico-sociaux, adhérents du Gemsel, ainsi que d'autres personnes dont les deux classes de l'école primaire de Chanteix. Le spectacle final aura lieu le 6 juillet, jour de l'ouverture de l'édition 2023 du Festival Aux Champs.

Carte de membre 20 €

saison 2023

01 janvier au 31 décembre

L'adhésion donne droit à des réductions

Association Tuberculture

05 55 27 95 81

contact@tuberculture.fr

www.tuberculture.fr

Section YOGA

les cours se déroulent les jeudis de 17 h à 18h30 au sous sol de la mairie.

JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
ON DIT CAP'DE CHANTER EN CHORALE LOUIS CHEDID SAN SALVADOR	MICHEL JONASZ GOVRACHE	?	TROIS CAFÉS GOURMANDS

Toute l'équipe de Tuberculture vous souhaite une bonne année 2023.



Expression des associations

Association Loisirs Danses Chanteixoises

La saison de l'association a commencé avec des changements pour la présidence.

Suzy OLIER cède sa place à **Patrice MONTILLAUD** après plus de 20 ans à la tête de l'association, soulagée de trouver une personne qui à bien voulu lui succéder.

Les cours ont lieu **les mercredis à partir de 20h30 à la Boite en zinc.**

Pour cette année est prévue 1h30 de danse découpé comme suit : 3/4 heure danses en couple ; 3/4 heure danses en lignes; et pour les plus courageux diverses danses apprises au cours des années passées pour continuer jusqu'à tard dans la soirée.

Les festivités prévues pour 2023 :

- Thé dansant le **02 AVRIL**
avec **Mathieu MARTINIE**
- Thé dansant le **14 MAI**
avec **Bernard RUAL**



Pour nous contacter : loisirdanseschanteixoises@orange.fr - Le secrétaire

Comité de jumelage Seilhac-Monédières-Hilpoltstein

Depuis la rentrée le comité de jumelage est actif, nous avons participé à trois rencontres des associations : Chamboulive Seilhac et Lagraulière. Pour la grande tablée à Chanteix nous avons tenu un stand avec des produits bava-rois. Ce fut une belle occasion de rencontrer un public nombreux et de faire connaître des produits emblématiques de Moyenne Franconie.

Le 16 octobre le comité organisait son traditionnel vide biblio-thèque. Ce fut une belle réussite avec une bonne participation.

Pour les projets d'avenir : le conseil d'administration s'est réuni le 26 sep-tembre. Nous pensons accueillir en été 2023 nos amis Allemands avec une délégation des tambours de Hilpoltstein, Il y a aussi en projet d'accueillir une délégation du club vélo.

Le marché de Noël de Seilhac s'est déroulé les 10 et 11 décembre, le stand vin chaud et produit allemands à été tenu en compagnie de l'équipe de Hil-poltstein, ce fut très sympathique. Merci à tous les bénévoles qui ont participé à son déroulement.

Un bal Trad est prévu le 18 février à Lagraulière avec « la galoche » comme orchestre.

Le 13 mars assemblée générale du comité.

Un voyage en Belgique est en cours de préparation mais la date n'est pas encore fixée.

Au mois d'aout nous recevrons nos amis de Hilpoltstein avec une délégation des tambours qui participent à l'animation de la burgfest de Hilpoltstein

Pour 2024 c'est nous qui allons à Hilpoltstein.

Contact : tronchejmh@hotmail.com 06 84 09 53 96





Le Pays d'art et d'histoire en 2022

Le début de l'année 2022 a été marqué par " Les allumés de Juillac ", fête des lumières participative qui a attiré plus de 1500 personnes le 11 février. Le temps d'une soirée, le bourg a été illuminé par des installations artistiques : vitraux aux fenêtres des maisons, grotte fluo, projections sur façades, match de rugby lumineux... L'ensemble des réalisations a été créé par les élèves des écoles de Juillac, de Chabrignac et de Concèze ainsi que par la population locale encadrés par différents artistes. Un livret " Parcours Juillac " a été édité à cette occasion. Il est disponible en mairie et sur le site internet du Pah.

" Les allumés ", fête poétique et onirique, sera reconduite en janvier 2023 à Ussac. La préparation de ces deux jours a déjà commencé avec l'implication d'artistes locaux, des écoles et de la population d'Ussac.

En avril, le spectacle " La cité silencieuse " a été présenté en Alsace. Il est tiré du roman de l'historien Christophe Woehrlé et retrace l'histoire de l'évacuation des hospices civils de Strasbourg à Clairvivre durant la Seconde Guerre mondiale. Il a été présenté devant plus de 400 personnes dont 300 élèves de collège.

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, une centaine d'ateliers du patrimoine ont été proposés. Ils ont bénéficié à plus de 2 500 élèves. L'objectif est de permettre à chaque élève d'explorer l'histoire et le patrimoine local : les églises, les paysages, les monuments aux morts, les puits, les lavoirs, les anciens commerces...

Durant l'été, 51 dates et 79 animations ont été proposées. Elles ont attiré près de 2 000 participants de tous âges. Parmi ces animations : les spectacles « Des grives aux loups » tiré du roman de Claude Michelet et « L'aventure du rail », tous deux associant théâtre et théâtre d'ombres ; les *escape games* « Le manoir hanté » à Allasac et « Clairvivre 1940 : mission radium » à Salagnac ; quatre visites théâtralisées à Donzenac, dans la vallée du Brezou entre Chanteix et Lagraulière, à Ségur-le-château et au château de Pompadour ; des randonnées commentées ; ou encore des chasses au trésor et des cluedo géants dans le cadre de l'opération la Corrèze en famille.

Pour les Journées européennes du patrimoine les 17 et 18 septembre, plusieurs visites étaient proposées sur tout le territoire. La nouvelle publication du Pah, « Parcours Perpezac-le-Blanc » qui présente l'histoire et le patrimoine de la commune, a été inaugurée à cette occasion.

Enfin, des visites en train du Pah, un escape game et des visites guidées ont été proposés pendant les vacances d'automne.

Coordonnées :

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise
Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine
19240 Allasac
05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr
www.vezereardoise.fr
rejoignez nous sur facebook : PahVezereArdoise

Interventions à Chanteix

Scolaires : Le 24 mai, les élèves de l'école primaire ont participé à des ateliers du patrimoine animés par M. Thomas Jacquement, agent d'animation du patrimoine du Pah. Les plus jeunes sont revenus sur l'histoire de leur école, à l'époque des blouses, des pupitres, des portes-plumes et autres leçons de morales. Ils ont pu découvrir l'emplacement de l'ancienne école du bourg ou encore s'initier à l'art de la calligraphie à la plume. Les plus grands ont exploré le bourg de Chanteix à la recherche des traces de la vie passée. Au programme : visite d'une grange-étale, utilisation d'un puits et d'une couade (ancêtre du robinet), histoire du poids public et identification des nombreux commerces de l'époque (épiceries, restaurants, marchands de vin, bonbonneries, café...). Merci à M. Jean-Marc Simoneau pour son aide lors de la préparation et l'animation de ces ateliers.



Visite théâtralisée : durant l'été, plus d'une centaine de personnes dont un groupe du Groupement des Établissements Médicaux-Sociaux-Éducatifs du Limousin (GEMSEL) ont suivi la visite théâtralisée dans la vallée du Brezou entre Chanteix et Lagraulière. Deux personnages atypiques, un scientifique et un chanteixois passionné, ont raconté l'histoire et les richesses naturelles de cette vallée. La conclusion de la balade s'est faite autour d'une parenthèse musicale et gourmande. Partenariat entre le Pah, l'association Tuberculture, l'office de tourisme Tulle en Corrèze et le musicien Samuel Tardien.

Accueil de loisirs : Chaque mercredi du mois de juin, les enfants de l'accueil de loisirs « Lou Loubatou » ont mis à l'honneur la vallée du Brezou, riche en biodiversité, à travers des ateliers créatifs animés par M. Wilfried Leymarie, animateur de l'architecture et du patrimoine du Pah. Des séances de dessin, de peinture, de perçage et de vissage ont permis de représenter les animaux recensés dans la vallée. Les espèces sélectionnées ont été mises en scène dans un branchage aux couleurs fluorescentes. Cette installation a illuminé le « Festival aux Champs » du 7 au 10 juillet dans le bourg de Chanteix.



Expression des associations



CHANTEIX

Après des années 2020 et 2021 très perturbées par le Covid-19, l'année 2022 a pu majoritairement se dérouler dans son intégralité. Petit à petit nous avons pu retrouver nos habitudes en nous rendant sur le stade pour les entraînements hebdomadaires ainsi qu'un retour sur les stades pour les compétitions, pour le plus grand bonheur des athlètes et qui permettait aux bénévoles de se retrouver.

L'aménagement du stade des Maurians s'est poursuivi cette année avec la construction des deux panneaux de 10m de haut, manquant à la cage de marteau. L'objectif sera de trouver une solution pour la réalisation du revêtement final de la piste de perche, un investissement lourd, mais qui permettra de boucler le projet de mise aux normes du stade.

Cette année 2023 devrait donc marquer le retour des compétitions en terre Chanteixoise.

Au niveau des performances sportives on pourra retenir la 3ème place, au lancer de marteau de 4kg, record à la clé avec 28m27, du Chanteixois Gaël Delanne-Caraminot, aux Championnats de Nouvelle-Aquitaine Minimes qui avaient lieu à St-Jean-de-Luz. Sans oublier, la 3ème place, également de Manon Marcou, lors des Régionaux de Nouvelle-Aquitaine, au lancer de disque (1kg) à Limoges, avec un jet à 27m21. Enfin toutes nos félicitations à Manon Chazal qui a obtenu son diplôme de Juge Régionale chrono électrique.

De nombreux athlètes se seront démarqués avec des podiums lors des différents championnats départementaux, donc un grand bravo à eux. Une fois de plus l'ACJC Chanteix tient à féliciter l'ensemble de ses athlètes, ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent chaque semaine et week-end pour continuer à faire perdurer ce club. Enfin au nom de l'ACJC, nous voulions également remercier une nouvelle fois la municipalité pour son engagement.



L'association vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Agenda des Associations

chanteix Animations
le Comité des fêtes

11/02 - KARAOKE DE LA CHANDELEUR
11/03 - SOIRÉE DISCO
20/05 - SOIRÉE TAPAS
24/06 - FÊTE DE LA ST JEAN
26/11 - FÊTE DE L'ARBRE

Club Lou Chanteix

03/02 - CONCOURS DE BELOTE
19/02 - REPAS FARCIDURES
05/03 - THE DANSANT
19/03 - LOTO
22/04 - REPAS GASTRONOMIQUE

Loisirs et Danses
Chanteixoises

02/04 - THE DANSANT
AVEC MATHIEU MARTINIE
14/05 - THE DANSANT
AVEC BERNARD RUAL

Tuberculture

05/04 - CONCERT HOR TAX
6 - 9/07 - LE FESTIVAL AUX CHAMPS
CHORALES 'ON DIT CAP DE'
MICHEL JONASZ. GOVRACHE. LOUIS CHEDID
TROIS CAFES GOURMANDS...

Association des
Parents d'Elèves

29/05 - 2EME RANDO DES TARTINES
23/06 - FÊTE DE L'ECOLE
09/12 - LOTO
10/12 - 2EME MARCHÉ DE NOËL

Centre de Loisirs
Lou Loubatou

13 AU 17/02 - SEJOUR SKI
07/04 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

NOTEZ DÉS À PRÉSENT LES DATES FIXÉES DE CES RENDEZ-VOUS.
SURVEILLEZ LE SITE INTERNET. D'AUTRES ÉVÉNEMENTS ARRIVERONT BIENTÔT!



Ils sont arrivés parmi nous...

Izia et Basile THIBAULT,
nés le 25 mai 2022, « La Borderie »

Maëlys REYNIER,
née le 10 juin 2022, « Le Bourg »

Hugo MONTEIL,
né le 15 juin 2022, « La Borderie »

Armel FECHNER,
né le 5 juillet 2022, « La Borderie »

Gabriel TABARD LACOMBE,
né le 15 août 2022, « La Borderie »

Gaston LAFONT,
né le 16 novembre 2022, « La Borie »



Ils nous ont quittés...

Micheline JACQUET, née GOURDET,
décédée le 01 février 2022

Eric FONTAINE,
décédé le 11 mars 2022, domicilié « La Pièce de l'Étang »

Lucienne MAURY, née CERON,
décédée le 25 mai 2022, domiciliée à « Eyzac »

Jean-Michel CHASTANET,
décédé le 02 juin 2022

Bernadette BOURDET, née BROUSSE,
décédée le 24 juillet 2022, domiciliée à « Chauzu »

Marie-Pierre MOLINIER, née VAUJOUR,
décédée le 27 juillet 2022 à Donzenac,
domiciliée à « La Combe Estrèche »

Marie-Louise FIRMIGIER, née BIGEARGEAS,
décédée le 30 septembre 2022

Emile BOUDET,
décédé le 25 octobre 2022

Jérémy CUPPARI,
décédé le 02 novembre, domicilié Lotissement «Le Bourdet»

Jean-Louis JARRY,
décédé le 05 novembre 2022, domicilié « Le Bourg »

Vincent PIA,
décédé le 09 novembre 2022, domicilié « La Chassagne »

Jeanine MADELMOND, née RAMAT,
décédée le 16 novembre 2022, domiciliée « Les Fourchières »

Pierre CERON,
décédé le 25 novembre 2022, domicilié « La Boissonnie »

Ils se sont unis...



Bien vivre ensemble

La responsabilité des propriétaires d'animaux errants

L'article 1385 du code civil et la loi 99-5 du 6 janvier 1999 (art 8 à 13).

Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage a une obligation de surveillance et il est tenu responsable du dommage que l'animal pourrait causer.

Article R622-2 du code pénal

Le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.





Le Conseil municipal a évoqué à plusieurs reprises le problème de vitesse, remonté par des habitants.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Ainsi, il a été décidé d'installer des panneaux de limitation de zone à 30 km/h dans le bourg ainsi qu'à La Borderie.

Concernant les abords de l'école, un changement de signalisation est prévu (panneaux et marquage au sol).

Pour rappel, le stationnement devant l'école est interdit sauf aux riverains.

Sentiers et chemins communaux

Les motocyclistes doivent respecter nos chemins et nos oreilles. Ils ne doivent pas mettre en danger les familles en empruntant les sentiers de notre village (loi 91.2 du 3 janvier 1991).

Toute personne circulant sur ces chemins (engins agricoles, cyclistes, deux roues motorisés, quads...) doit adapter sa vitesse.

Le bruit

Les deux roues et les quads sont tenus de respecter la législation concernant les nuisances sonores.

Tout véhicule qui paraît exagérément bruyant peut être verbalisé (article 318.3). Le niveau sonore maximum ne doit pas dépasser 80 dBA.

BRUITS de voisinage



Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble.

Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant.

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
 Protégeons la nature
 Économisons l'énergie

Extinction de l'éclairage du Bourg de 23 h à 6 h afin de diminuer la pollution lumineuse.



Constructions sans autorisations d'urbanisme

Articles L.480-I et suivants du code de l'urbanisme

Attention : les contrevenants s'exposent à une amende comprise entre 1 200 € et un montant ne pouvant excéder 6 000 € par mètre carré de surface construite.

En pareille situation, il est préférable d'en informer la mairie en vue de trouver une issue amiable, notamment une régularisation des travaux s'ils sont conformes aux règles d'urbanisme.

NON
LES LINGETTES NE VONT PAS DANS LES TOILETTES

LES LINGETTES SE JETTENT DANS LA POUCELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES.

LES LINGETTES, MÊME BIODEGRADABLES, DÉTRUISENT LA VÉGÉTATION D'ENVIRONNEMENT ET LES INSECTES BÉNÉFIQUES. ÉVITONS-LES !

Logo Agglo

STOP DEPOTS SAUVAGES

1500€ d'amende
 ou
adopter
Les bons réflexes

HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Les principaux textes réglementaires et législatifs qui régissent les principes et modalités de la gestion des déchets sont regroupés au sein du code de l'environnement qui définit comme **déchet** « toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou a l'intention ou l'obligation de se défaire » et comme **détenteur de déchets** « le producteur des déchets ou toute autre personne qui se trouve en possession des déchets » article L.541-1-1 du code de l'environnement. Parce que ces dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Les articles R. 632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68 € à 1500 € les dépôts de déchets.

ÉLAGAGE EN BORDURE DE VOIE

Les opérations d'élagage doivent être effectuées à la diligence des propriétaires. Faute d'exécution par ceux-ci, les travaux peuvent être exécutés d'office par les services communautaires, aux frais des propriétaires.



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ, IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

Des solutions alternatives existent :

BROYAGE **COMPOSTAGE** **PALLAGE**

Acteurs économiques



Commerces et Services

La Maison Jacquet
TRAITEUR
www.lamaisonjacquet.fr
Le Bourg
19330 CHANTEIX
lamaisonjacquet@gmail.com
06 14 23 02 78

Allô Stella Taxi
06 95 29 43 81
Conventionné CPAM
• Transport de malade assis.
• Aéroport et gare sur réservation.

Ets Marc Roche
Le Moulin du Deroc
19330 CHANTEIX
rochemarc@orange.fr
06 08 89 11 00
05 55 29 31 77

DNT Carrosserie
Atelier de carrosserie automobile
350 rue Jean Carou
06 20 67 43 45

Marie-Thérèse BOUYSE
Assistante maternelle
Le Bourg
05 55 29 40 38 97

LA BORIE DES 4 PATTES
PENSION CHIENS CHATS & NACS
Géraldine MEYNARD
lucien.meynard@sfr.fr
https://sites.google.com/site/borie4pattes/
Tél: 06/33/67/72/54
LA BORIE
19330 CHANTEIX
6 km A20/2km péage A89

Melilotus
Plantes Aromatiques
et Médicinales
A. Benavent et J. Barataud

Centre d'Orientation et
d'Evolution Professionnelle
Coaching
Bilan de Compétences Certifié Qualiopi
Outplacement
Sophie GODILLON
06 79 36 77 15
sur rendez-vous
9, rue Paul de Salvandy 19 100 Brive La Gaillarde
<http://sophiegodillon.wixsite.com>

Entreprises et artisans

LE DOMAINE DU FUSTIER
Terrassement Assainissement
LACROIX GILLES
Aménagement Extérieur
LA BORDERIE
19330 CHANTEIX
06 19 02 12 48
gil.lacroix@gmail.com

**Plomberie
Chauffage**
Ets. HAAS
Entretien - Dépannage
Champeaux
19330 CHANTEIX
ulrich.h2as@gmail.com
06 74 76 67 45

**Menuiseries
PVC-Alu-Bois**
Le savoir-faire
pour vos fenêtres
Idéal Pose
Fenêtres Portails
Portes Clôtures
Volets Stores
Garde-corps Vérandas
Dominique BORDAS
Chauzu - 19330 Chanteix Port. 06.26.28.56.15
Site : idealpose19.com Tél./Fax 05.55.88.27.15

**SARL
DES BARRIERES
ROUANNE**
XAVIER & BAPTISTE
Terrassement - Assainissement
06 81 54 04 76
sarldesbarrieres@gmail.com

Créations de décorations en
bois, mobiliers, pièces sur
mesure, gravure laser.
LIVET ERIC
11 Impasse de la Pierre bleue
19330 Chanteix
0762093384
ebcreabois@gmail.com
Retrouvez moi sur www.ebcreabois.fr
Eb-crée-bois
L'atelier créatif
Siret: 89407903700012

Thibaut Julien
06 95 96 54 39
ARBO' CORDES
arboriste grimpeur
La Borderie
19330 Chanteix
élagage
taille raisonnée
abattage démontage
arbocordes@outlook.com

La municipalité, en soutien au monde économique, publie cette page spéciale «acteurs de la vie économique de Chanteix». Les acteurs économiques de la commune y sont répertoriés gratuitement. En cas d'oubli, merci de vous adresser à la Mairie.



Acteurs économiques

Entreprises et artisans

Aurore LASCAUX



reactive.immo.limousin@gmail.com
reactive-immo.fr

06.75.19.66.99

Mandataire indépendante

Agence Réactive Immo

Siège social : allée de Franteau - 87 210 Le Dorat
06.99.98.50.98

Sébastien CHALAUD

TRAVAUX
AGRICILES



Le Bouchailloux 19330 Chanteix

06 19 69 01 65

P&P RACING

Spécialiste de la préparation des
moteurs thermiques dans le sec-
teur de l'automobile

Mr PASCAREL

La Rue

06 09 48 05 58



Proprietes-
privees.com

La nouvelle espèce immobilière

Olive-Anne AMBLER

Agent commercial indépendant
oa.ambler@proprietes-privees.com
06 40 05 90 65



0 805 13 00 17

STRESS

- Eczéma
- État dépressif
- Anxiété
- Panique
- Burn-out
- Douleurs
- Insomnie

Avec l'hypnose, j'apprends à décompresser et lâcher prise...

GERER ET EVACUER SES ANGOISSES ET SON STRESS,
ATTENUER LA SOUFFRANCE PHYSIQUE ET
EMOTIONNELLE,
Mais aussi :
RETROUVER LE SOMMEIL,
ARRETER DE FUMER...

45, av. Maréchal Foch
19100 BRIVE la GAILLARDE

Julie Valadas
brive@centreajc.com

05 19 07 14 53

www.centreajc.com

MLTP

Travaux Publics

19330 FAVARS

06.23.08.22.90

mickaelaval@gmail.com

Christelle WABLE

Sculptrice Céramiste
Plasticienne

La forge de chazu



ONDE CLAIRE

Gîte de France

Le Rebourg

www.gites-de-france.com

Hébergements, loisirs, artiste



À l'Ombre du Tulipier

Gîte rural

165 impasse du Bourdet

www.alombredutulipier.wixsite.com



LE CATINEL

Gîte de France

Maryse Chastanet

Le Chastang

www.gites-de-france.com



VERTPLEINAIR

Balade Gyropode

06 84 61 89 64

www.vertpleinair.fr/
contact@vertpleinair.fr

Les agriculteurs

Sylvie BARRAT - Eyzac
Pascal BOSSOUTROT - Le Baspeyrat
Bernadette BOURDET - Chazu
Jean-Michel CHALAUD - Le Bouchailloux
Laurent DUMAS - Fleygnac
Laurent MARSALÉIX - Le Laca
José MAURY - Rochefort

GAEC MELILOTUS - Le Bourg
EARL de Bellevue - Bellevue
Xavier ROUANNE - Les Barrières
Jean-François TRARIEUX - Le Boucheteil
Jean Pierre VERGNE - La Borie
Georgette VERLHAC - Le Rebourg

La municipalité, en soutien au monde économique, publie cette page spéciale
«acteurs de la vie économique de Chanteix». Les acteurs économiques de la commune y sont répertoriés
gratuitement. En cas d'oubli, merci de vous adresser à la Mairie.



**Votre Maire
Jean MOUZAT**

**Le Conseil Municipal
et le personnel communal**

Vous présentent leurs meilleurs vœux !

**Chaque Chanteixoise et Chanteixois est invité à la Cérémonie des vœux du Maire.
Elle se déroule généralement le troisième dimanche de janvier.
La publication se fera désormais uniquement par voie de presse (La Montagne)
et sur le site Internet de la Mairie.**

Cérémonie des vœux du Maire - Dimanche 22 janvier 2023





*Chanteix
Janvier 2023*